

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS					
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus			
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 50	PARIS — D.	2 ^h 30	9 ^h 30	7 ^h 30	CAHORS — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 20	0 ^h	3 ^h 30	CAHORS — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10		
Marcoussis	6 ^h 41	1 ^h 14	6 ^h 6	— Express	8	9 ^h 30	7 ^h 30	Sept-Fons	4 ^h 53	11 ^h 11	5 ^h 37	BOURDEAUX	»	»	9 ^h 30	Cabestut, halte	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10	Lamadefrains	7 ^h 50	11 ^h 30	5 ^h 10		
Parthenay	6 ^h 54	1 ^h 26	6 ^h 19	BORDEAUX	»	5 ^h 45	3 ^h 15	Cieureac	5 ^h 11	11 ^h 29	5 ^h 57	MONTAUBAN D.	7 ^h 25	10 ^h 35	4 ^h 40	Arcaubal	8 ^h	11 ^h 45	5 ^h 25	Toirac	8 ^h 10	12 ^h 8	5 ^h 34		
Luzac	7 ^h 3	1 ^h 34	6 ^h 28	M. Libos — D.	8	3 ^h 5	8 ^h 55	Lalbenque	5 ^h 20	11 ^h 39	6 ^h 11	FOURMANS	7 ^h 40	10 ^h 49	4 ^h 54	Vers	8 ^h 11	12 ^h 15	5 ^h 38	Montbrun, halte	8 ^h 20	12 ^h 29	5 ^h 43		
Castelfranc	7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	Fumel	8	3 ^h 15	9 ^h 8	Montpezat	5 ^h 31	11 ^h 52	6 ^h 25	FOURMANS	7 ^h 51	10 ^h 58	5 ^h 3	Saint-Géry	8 ^h 18	12 ^h 18	5 ^h 44	Calvignac, halte	8 ^h 34	12 ^h 55	6 ^h		
Puy-l'Évêque	7 ^h 31	1 ^h 59	6 ^h 58	Souillac-Toulzac	9	3 ^h 28	9 ^h 16	Bordeaux	5 ^h 45	12 ^h 6	6 ^h 42	BOURDEAUX	8 ^h 3	11 ^h 7	5 ^h 12	St-Cirq, halte	8 ^h 42	1 ^h 13	6 ^h 6	St-Martin-Lab.	8 ^h 54	1 ^h 16	6 ^h 18		
Duravel	7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 8	Duravel	9	3 ^h 38	9 ^h 26	Causseville	5 ^h 55	12 ^h 16	6 ^h 56	CAHORS — D.	8 ^h 18	11 ^h 19	5 ^h 24	St-Martin-Lab.	8 ^h 53	1 ^h 25	6 ^h 16	Calvignac, halte	9 ^h 11	1 ^h 45	6 ^h 31		
Souillac-Toulzac	7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	Puy-l'Évêque	9	3 ^h 48	9 ^h 36	Albas	6 ^h 13	12 ^h 34	7 ^h 18	BOURDEAUX	8 ^h 33	11 ^h 30	5 ^h 35	Calvignac, halte	9 ^h 4	1 ^h 43	6 ^h 26	Calvignac, halte	9 ^h 11	1 ^h 45	6 ^h 31		
Fumel	8 ^h 6	2 ^h 29	7 ^h 32	Gastelfranc	9	4 ^h 5	9 ^h 52	Montpezat	6 ^h 22	12 ^h 43	7 ^h 28	BOURDEAUX	8 ^h 37	11 ^h 51	5 ^h 54	Arcaubal	9 ^h 17	1 ^h 59	6 ^h 36	Calvignac, halte	9 ^h 25	2 ^h 12	6 ^h 38		
M. Libos — A	8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	Luzac	9	4 ^h 19	10 ^h 6	Ponneville	6 ^h 39	1 ^h	7 ^h 45	BOURDEAUX	9 ^h 19	12 ^h 9	6 ^h 15	Montbrun, halte	9 ^h 33	2 ^h 23	6 ^h 51	Vers	9 ^h 34	2 ^h 29	7 ^h		
BOURDEAUX	3 ^h 53	8 ^h 11	»	Parthenay	9	4 ^h 43	16 ^h 29	Montauban, A	6 ^h 39	1 ^h	7 ^h 45	TOULOUSE A	9 ^h 29	12 ^h 13	6 ^h 24	Toirac	9 ^h 44	2 ^h 39	7 ^h 1	Arcaubal	9 ^h 44	2 ^h 46	7 ^h 9		
PARIS — A	4 ^h 11	4 ^h 46	2 ^h 49	Morenés	10	4 ^h 43	16 ^h 29	BOURDEAUX	10	40	6 ^h 05	CAHORS — A	9 ^h 42	12 ^h 30	6 ^h 36	Lamadefrains	9 ^h 53	3 ^h	7 ^h 14	Cabestut, halte	9 ^h 56	3 ^h 9	7 ^h 29		
				CAHORS — A	10	5	1	TOULOUSE A	8	25	3	CAHORS — A	9	51	12	37	CAPDENAC A	10	14	3	CAHORS — A	10	6	3	20

Cahors, le 18 Novembre.

UN AMENDEMENT DE M. FERNAND FAURE

Les détenteurs de titres au porteur, actionnaires, obligataires et rentiers, doivent suivre avec un vif intérêt la discussion du budget de 1887. Il y est beaucoup question d'eux, beaucoup trop à leur gré. Ce sont gens taillables et corvéables. Un feu roulant d'amendements est dirigé contre leurs portefeuilles. Tel député trouve que c'est bien peu de leur demander 30/0 de leur revenu, qu'il faudrait porter à 4 1/2 le droit établi en 1872. Tel autre veut imposer la rente sur l'Etat, ce qui serait un excellent moyen de recommander au public les prochains emprunts. Un troisième enfin, M. Fernand Faure, entend créer une taxe nouvelle qui frapperait à la fois les actions, les obligations et les rentes au porteur.

L'idée de M. Fernand Faure est ingénieuse. Il a remarqué que, dans les déclarations de succession, les titres au porteur sont le plus souvent dissimulés.

Il dit « presque toujours », parce qu'il est du Midi : Mettons très fréquemment, et nous serons dans le vrai. Où est le remède? Le voici, d'après M. Fernand Faure. Au lieu du droit de succession, que n'impose-t-on aux titres au porteur une taxe annuelle, une sorte d'abonnement? C'est ce qu'on a fait en 1879 pour les biens de mainmorte. Comme la rente sur l'Etat est soumise aux droits de succession, elle subira aussi, bien entendu, la taxe annuelle qui les remplacera.

Maintenant, sur quelle base établir la redevance? Oh! rien de plus simple. M. Fernand Faure a cherché le tarif des droits de succession, décimes compris. Il a trouvé

que ces droits s'élevaient, suivant les cas, à 1 20, à 3.60, à 7.80, à 8.40, à 9 60, à 10.80 0/0. Il a pris la moyenne de ces chiffres, qui est de 6 environ. La durée ordinaire d'une génération étant de 36 ans, et le droit de succession à payer devant conséquemment revenir dans cet intervalle, l'auteur de l'amendement a divisé 6 par 36 pour obtenir sa taxe annuelle. Quotient : 0 fr. 17 centimes à peu près. M. Fernand Faure met 0 fr. 20 centimes, pour arrondir. Chaque titre payera donc 20 centimes par 100 francs du montant nominal. La valeur totale des titres au porteur qui circulent en France atteignant 23 milliards et demi, le produit de la taxe serait, chaque année de 47 millions. Mais il faut en soustraire, pour avoir le bénéfice net, le produit actuel des déclarations de succession sur les titres au porteur, produit qui disparaît en cas d'adoption de l'amendement. M. Fernand Faure l'évalue à 5 millions par an. Reste-raient 42 millions. C'est un chiffre séduisant.

M. Jules Roche, qui n'a pas été séduit, s'est reporté aux statistiques. Il a relevé le produit actuel des droits de succession sur les titres au porteur. Il a trouvé que ce produit est, non de 5 millions, mais de 8 environ, et que les dissimulations causent au Trésor une perte, non pas de 42 millions, mais de 6 à peine. C'est une première objection. Il y en a bien d'autres. La plus grosse, c'est que la taxe de M. Fernand Faure, avec ses apparences d'équité, impose aux valeurs mobilières une charge nouvelle, tout à fait exorbitante, et qui est le résultat d'un faux calcul.

Imaginons que l'amendement de M. Fernand Faure soit adopté, et voyons quel sera,

par exemple, le sort d'une obligation de 500 fr., rapportant 4 0/0 d'intérêt, soit 20 francs par an. Elle paye déjà 1 fr pour le droit de transmission, 30 centimes pour l'abonnement au timbre, 60 centimes pour l'impôt sur le revenu. Ajoutons les 20 centimes pour 100 francs de M. Fernand Faure, c'est-à-dire un autre franc par an ; la charge totale sera de 2 fr. 90, soit de 16 0/0 environ du revenu. La rente sur l'Etat, elle aussi, sera atteinte, et le public, qui n'entre pas dans les subtilités des juriconsultes, ne se demandera point si cette retenue prend ou non la place du droit de succession, qui frappe la dette publique. Il verra une retenue s'exercer sur chaque coupon. Ce fait seul frappera son imagination. On devine si le crédit public s'en ressentira. Les valeurs étrangères payeront également le tribut, ou du moins on essaiera de les y astreindre. Que feront-elles? Les unes se transformeront en titres nominatifs, les autres, les plus nombreuses, émigreront. Dans les deux cas, dans le second surtout, la Bourse de Paris pâtira, apparemment les réformateurs financiers du Palais-Bourbon la trouvent trop active, trop florissante, et jugent qu'elle supporte trop aisément, depuis quelques années, la concurrence des marchés de Londres et de Berlin.

LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 18 novembre 1886.

La discussion du budget des finances est reprise.

M. le Ministre des finances précise la question soumise aux délibérations de la Chambre et répond à la partie du discours de M. Rouvier dans laquelle

celui-ci disait que la suppression du budget extraordinaire proposée par le gouvernement n'était qu'apparente. Le ministre répliqua aussi l'opinion de M. Jules Roche, qui prétendait que voter le projet du ministère c'était voter 86 millions d'impôts nouveaux et il termine en demandant qu'on ne suive pas un système qui arriverait à supprimer le fonds d'amortissement (applaudissements au centre).

M. Wilson rapporteur général répond; il persiste énergiquement dans ses précédentes déclarations et combat la suppression du budget extraordinaire. Si la Chambre vote les 17 millions du chapitre 4, l'emprunt est engagé et il ne restera plus qu'à l'émettre au mieux des intérêts du Trésor. Il y a une solidarité absolue entre ce système et celui qui consiste à supprimer le budget extraordinaire. C'est une orientation toute nouvelle de la politique financière du pays, c'est substituer l'inconnu au connu.

La commission du budget ne veut pas se rallier à ce système.

M. le Ministre des finances cite certains chiffres tendant à démontrer que les deux projets arrivent aux mêmes résultats. — Le centre applaudit et la séance devient assez agitée.

M. Rouvier monte de nouveau à la tribune. — Le président de la commission insiste et constate que depuis 1872 le système qu'il proposa est en vigueur, il a donc pour lui l'expérience.

Il y a enfin une différence considérable. Le gouvernement emprunte avec des valeurs non remboursables, la commission au contraire avec des valeurs remboursables à courte échéance. (Vives interruptions, mouvements divers).

M. Peytral sous-secrétaire d'Etat aux finances réplique à M. Rouvier et défend le gouvernement qui veut la suppression des budgets extraordinaires pour que le pays sache bien que le ministère persiste et veut persister dans la voie des économies. (Applaudissements au centre et à l'extrême-gauche).

M. Rouvier insiste et M. de Soubeyran, vient au nom de la droite déclarer qu'elle ne votera ni le projet du gouvernement ni celui de la commission. Enfin M. de Douville-Maillefeu combat le projet du gouvernement et ne veut pas d'emprunt nouveau il demande la conversion du 4 1/2 en 3 0/0

mura celui-ci. Et vous serez vous-même étonné de ma sagesse...

— Etonne-moi donc tout de suite, et mène une conduite un peu régulière.

Anatole prit un air maussade.

— Plus souvent, murmura-t-il.

Le banquier le regarda fixement, l'œil étincelant de colère.

— Plus souvent quoi?

Le jeune homme s'arrêta, effrayé par l'expression du visage de son père.

— Mais, qu'avez-vous? balbutia-t-il.

— Ce que j'ai! s'écria violemment Gaudru, dont les lèvres avaient blanchi de rage, j'ai que tu vas me faire le plaisir, n'est-ce pas, de m'écouter au moins une fois, et de rester tranquille ; et de ne plus avoir en tête qu'une préoccupation, c'est de plaire à celle qui doit être ta femme. Assez d'amusements, de folies et de noces comme cela! Je t'ai laissé jusqu'ici la bride sur le cou, mais je reprends les rênes, tu entends?

— C'est votre mésaventure qui vous a mis de mauvaise humeur, bégaya le gommeux.

— Je ne suis pas de mauvaise humeur, riposta le financier, mais je suis las de passer mon temps et mes soins, de risquer ma liberté et ma tête peut-être pour te préparer un mariage dont tu auras tous les profits, et que tu sembles prendre plaisir à faire échouer.

Anatole avait regardé son père, en proie à la plus vive surprise.

— Votre tête! balbutia-t-il...

Le banquier s'aperçut qu'il avait été trop loin.

celui-ci disait que la suppression du budget extraordinaire proposée par le gouvernement n'était qu'apparente. Le ministre répliqua aussi l'opinion de M. Jules Roche, qui prétendait que voter le projet du ministère c'était voter 86 millions d'impôts nouveaux et il termine en demandant qu'on ne suive pas un système qui arriverait à supprimer le fonds d'amortissement (applaudissements au centre).

M. Wilson rapporteur général répond; il persiste énergiquement dans ses précédentes déclarations et combat la suppression du budget extraordinaire. Si la Chambre vote les 17 millions du chapitre 4, l'emprunt est engagé et il ne restera plus qu'à l'émettre au mieux des intérêts du Trésor. Il y a une solidarité absolue entre ce système et celui qui consiste à supprimer le budget extraordinaire. C'est une orientation toute nouvelle de la politique financière du pays, c'est substituer l'inconnu au connu.

La commission du budget ne veut pas se rallier à ce système.

M. le Ministre des finances cite certains chiffres tendant à démontrer que les deux projets arrivent aux mêmes résultats. — Le centre applaudit et la séance devient assez agitée.

M. Rouvier monte de nouveau à la tribune. — Le président de la commission insiste et constate que depuis 1872 le système qu'il proposa est en vigueur, il a donc pour lui l'expérience.

Il y a enfin une différence considérable. Le gouvernement emprunte avec des valeurs non remboursables, la commission au contraire avec des valeurs remboursables à courte échéance. (Vives interruptions, mouvements divers).

M. Peytral sous-secrétaire d'Etat aux finances réplique à M. Rouvier et défend le gouvernement qui veut la suppression des budgets extraordinaires pour que le pays sache bien que le ministère persiste et veut persister dans la voie des économies. (Applaudissements au centre et à l'extrême-gauche).

M. Rouvier insiste et M. de Soubeyran, vient au nom de la droite déclarer qu'elle ne votera ni le projet du gouvernement ni celui de la commission. Enfin M. de Douville-Maillefeu combat le projet du gouvernement et ne veut pas d'emprunt nouveau il demande la conversion du 4 1/2 en 3 0/0

mura celui-ci. Et vous serez vous-même étonné de ma sagesse...

— Etonne-moi donc tout de suite, et mène une conduite un peu régulière.

Anatole prit un air maussade.

— Plus souvent, murmura-t-il.

Le banquier le regarda fixement, l'œil étincelant de colère.

— Plus souvent quoi?

Le jeune homme s'arrêta, effrayé par l'expression du visage de son père.

— Mais, qu'avez-vous? balbutia-t-il.

— Ce que j'ai! s'écria violemment Gaudru, dont les lèvres avaient blanchi de rage, j'ai que tu vas me faire le plaisir, n'est-ce pas, de m'écouter au moins une fois, et de rester tranquille ; et de ne plus avoir en tête qu'une préoccupation, c'est de plaire à celle qui doit être ta femme. Assez d'amusements, de folies et de noces comme cela! Je t'ai laissé jusqu'ici la bride sur le cou, mais je reprends les rênes, tu entends?

— C'est votre mésaventure qui vous a mis de mauvaise humeur, bégaya le gommeux.

— Je ne suis pas de mauvaise humeur, riposta le financier, mais je suis las de passer mon temps et mes soins, de risquer ma liberté et ma tête peut-être pour te préparer un mariage dont tu auras tous les profits, et que tu sembles prendre plaisir à faire échouer.

Anatole avait regardé son père, en proie à la plus vive surprise.

— Votre tête! balbutia-t-il...

Le banquier s'aperçut qu'il avait été trop loin.

mura celui-ci. Et vous serez vous-même étonné de ma sagesse...

— Etonne-moi donc tout de suite, et mène une conduite un peu régulière.

Anatole prit un air maussade.

— Plus souvent, murmura-t-il.

Le banquier le regarda fixement, l'œil étincelant de colère.

— Plus souvent quoi?

Le jeune homme s'arrêta, effrayé par l'expression du visage de son père.

— Mais, qu'avez-vous? balbutia-t-il.

— Ce que j'ai! s'écria violemment Gaudru, dont les lèvres avaient blanchi de rage, j'ai que tu vas me faire le plaisir, n'est-ce pas, de m'écouter au moins une fois, et de rester tranquille ; et de ne plus avoir en tête qu'une préoccupation, c'est de plaire à celle qui doit être ta femme. Assez d'amusements, de folies et de noces comme cela! Je t'ai laissé jusqu'ici la bride sur le cou, mais je reprends les rênes, tu entends?

— C'est votre mésaventure qui vous a mis de mauvaise humeur, bégaya le gommeux.

— Je ne suis pas de mauvaise humeur, riposta le financier, mais je suis las de passer mon temps et mes soins, de risquer ma liberté et ma tête peut-être pour te préparer un mariage dont tu auras tous les profits, et que tu sembles prendre plaisir à faire échouer.

Anatole avait regardé son père, en proie à la plus vive surprise.

— Votre tête! balbutia-t-il...

Le banquier s'aperçut qu'il avait été trop loin.

mura celui-ci. Et vous serez vous-même étonné de ma sagesse...

— Etonne-moi donc tout de suite, et mène une conduite un peu régulière.

Anatole prit un air maussade.

— Plus souvent, murmura-t-il.

Le banquier le regarda fixement, l'œil étincelant de colère.

— Plus souvent quoi?

Le jeune homme s'arrêta, effrayé par l'expression du visage de son père.

— Mais, qu'avez-vous? balbutia-t-il.

— Ce que j'ai! s'écria violemment Gaudru, dont les lèvres avaient blanchi de rage, j'ai que tu vas me faire le plaisir, n'est-ce pas, de m'écouter au moins une fois, et de rester tranquille ; et de ne plus avoir en tête qu'une préoccupation, c'est de plaire à celle qui doit être ta femme. Assez d'amusements, de folies et de noces comme cela! Je t'ai laissé jusqu'ici la bride sur le cou, mais je reprends les rênes,

pour combler le déficit. Entre temps, il prend à partie les juifs et parle de l'Internationale jaune. (Rires). L'orateur demande le renvoi du budget à la commission et dépose une demande de scrutin public. — Le renvoi est ordonné par 312 voix contre 144. (Vive agitation).

M. Rouvier, président de la commission, monte à la tribune et demande à la Chambre une suspension d'une heure afin que la commission puisse se mettre en rapport avec le gouvernement.

La séance est suspendue.
La séance est reprise à 5 heures 40 au milieu d'une très vive agitation.

La prochaine séance est renvoyée à demain 3 heures.

Voici le texte de la transaction adoptée pendant la séance de la commission :

En principe, abandon de nouveaux impôts, maintien du budget extraordinaire. — 20 millions d'économies nouvelles et réduction du fond d'amortissement.

SENAT

Séance du 18 novembre 1886.

Le Sénat reprend la discussion de la loi sur la chasse.

M. Marquis développe un amendement tendant à autoriser tout propriétaire à chasser sans permis dans un enclos lui appartenant.

M. Bernard, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur combat le privilège inscrit dans la loi de 1814 qui accorde au propriétaire d'un terrain clos attenant à une habitation le droit de chasser en tout temps sur ce terrain ce droit au profit de tiers.

M. Griffe demande la suppression de tous privilèges.

M. Tenaille Savigny rapporteur repousse l'amendement.

M. Lalanne et quelques autres membres du Sénat déposent un projet de loi demandant que les propositions dans la Légion d'honneur à titre étranger soient inscrites à l'Officiel comme cela a lieu pour les promotions à titre national.

L'amendement de M. Marquis est ensuite repoussé par 157 voix contre 74. Après quelques observations de MM. Béral et Paris les 3^e et 4^e paragraphes de l'article 2 sont adoptés, l'ensemble de cet article ainsi que l'article 3 sont aussi adoptés.

La séance est renvoyée à samedi.

INFORMATIONS

Le revolver à la Chambre. — Jeudi, à deux heures, à la Chambre, au moment où M. Floquet faisait son entrée dans la salle des séances, une femme d'une cinquantaine d'années, qui se tenait devant l'entrée réservée aux députés et aux journalistes, a tiré en l'air plusieurs coups de revolver.

Cette femme, assez bien mise, est originaire de la Charente-Inférieure. Elle venait demander M. Laguerre, député de Vaucluse. Conduite à la questure et mise ensuite à la disposition du commissaire de police, elle a déclaré qu'elle plaiderait depuis six ans et qu'en tirant sur le temple des lois elle espérait obtenir justice, chose impossible jusqu'à ce jour.

Cette femme s'appelle Claire Litoux. Elle est âgée de quarante-neuf ans; elle est ouvrière en robes et habite 13, rue de Steinkerque, à Paris.

Au Tonkin. — Paris, 18 novembre.

Une dépêche adressée de Marseille au Soleil, dit

— Oui, c'est une façon de parler... Parce que ce mariage me fera perdre la tête si tu continues ainsi.

— Est-ce ma faute si je ne plais pas? fit le gommeux, déconcerté.

— Parbleu! si c'est ta faute! As-tu fait quelque chose pour plaire?

— Certainement.

— Quoi?

— J'ai essayé d'avoir des mots aimables, spirituels.

— Et tu n'as pas réussi?...

— J'ai réussi à avoir de l'esprit, mais je n'ai pas réussi à plaire... Ma future femme me paraît une fameuse petite pimbèche... Ce n'est pas pour vous en faire un reproche, p'pa... Je sais bien que vous ne l'avez pas choisie pour que je meure d'amour à ses pieds; mais c'est égal, elle ne me paraît pas facile à toucher... Un cœur de roc.

— Pour toi, repartit inconsidérément Gaudru, qui songeait à la confiance que le comte lui avait faite.

Anatole dressa l'oreille.

— Pour moi? est-ce qu'il y en aurait un autre plus heureux? C'est que dans ce cas-là, ça n'irait pas du tout... Ah! mais pas du tout!... Je veux bien épouser une femme qui ne m'aime pas; mais qui en aime un autre... ce n'est plus de jeu.

— M^{lle} de Grüber n'aime personne, répliqua le banquier... pas même toi, et c'est ce qui nous déssole, son père et moi.

— Elle m'aimera plus tard, fit préteusement le gommeux, après la noce...

que le courrier de Chine apporte d'inquiétantes nouvelles du Tonkin.

Les Chinois accumulent des troupes sur la frontière, en face de Lao-Kai, et menacent cette petite citadelle. Les détachements envoyés en reconnaissance continuent à perdre chaque fois quelques hommes.

Aucun incident militaire ne s'est produit depuis la catastrophe de Phu-Win.

L'empereur d'Annam, craignant de mourir empoisonné, veut, dit-on abdiquer.

La succession de M. Paul Bert. — On assurait dans la soirée que le gouvernement ne sachant plus à qui s'adresser pour la résidence générale du Tonkin, songerait à un amiral ou à un général pour ce poste.

Le corps de Paul Bert. — Dans la journée du 14 novembre, les corps constitués ont défilé dans la chambre ardente où était exposé le cercueil de Paul Bert. Le 15 à 4 heures du soir, a eu lieu la levée du corps et l'embarquement à bord de l'*Henri-Rivière*, au milieu d'un grand concours de Français et d'indigènes. Les honneurs militaires ont été rendus par toute la troupe de la garnison. Des discours ont été prononcés par M. Vial, le général Munier, M. Robukowski, les membres de la chambre de commerce et la municipalité. La tristesse était générale.

L'*Henri-Rivière* s'est arrêté aujourd'hui à Hai Phong, où M. Bonnal et un délégué de la chambre de commerce ont adressé quelques paroles d'adieu. La canonnière va partir pour la baie d'Along, où le cercueil de Paul Bert sera embarqué à bord du transport l'*Annamite*.

La famille de Paul Bert quittera le Tonkin à bord d'un paquebot des messageries.

Hai-Phong, 18 novembre.

Toute la population et les troupes en armes ont salué les dépothées funèbres de Paul Bert, qui ont été embarquées dans la matinée pour la baie d'Along.

Mort d'un général. — Le général Salignac Fénélon, ancien commandant du 17^e corps, est mort.

Académie française. — Mardi à une heure, à eu lieu à l'Académie française l'élection du successeur du comte Falloux. Voici le résultat : votants, 31; majorité absolue, 16. MM. Gréard, 17 voix, élu; d'Haussonville, 11 voix; de Vallée, 3.

La santé de l'empereur Guillaume. — La Nouvelle Agence publie la dépêche suivante :

« Berlin, 18 novembre.

» L'Empereur a passé la nuit un peu agité. Le détachement de militaires qui, en allant relever la garde, passe toujours devant le palais de l'Empereur musique en tête, a reçu l'ordre de passer en silence. »

D'autre part, on télégraphie au Temps :

« Berlin, 18 novembre.

» L'Empereur n'ouvrira pas en personne la session du Reichstag. Son état de santé ne le lui permettra pas. »

Les lits militaires. — L'adjudication pour l'entreprise du service des lits militaires qui a eu lieu le 15 novembre n'ayant pas donné de résultats, le ministre de la guerre traitera de gré à gré

— Ainsi soit-il, répondit le banquier, mais en attendant, tu vas te modérer, n'est-ce pas, coucher quelquefois chez toi et faire ta cour...

— Je vous le promets, p'pa.

— Après le mariage, tu seras libre.

Le banquier congédia son fils et envoya immédiatement un homme de confiance chez Farandole. L'affaire fut conclue séance tenante. Le peintre ne demandait qu'à travailler et à gagner de l'argent.

C'est donc le lendemain même que nous trouvons celui-ci perché sur son échelle. Il travaille avec courage : les pinceaux caressent fiévreusement le bois, pendant qu'il chantonne, baigné dans le soleil...

Pour atteindre le sommet de la persienne, il se hisse à l'extrémité de l'échelle; mais tout à coup il pousse un cri de terreur...

Sans qu'il s'explique comment, il a perdu l'équilibre et il tombe lourdement sur le trottoir, après avoir essayé vainement de se raccrocher aux barreaux, qu'il a déchirés de ses ongles...

XIV

L'ANGCISSE DE WILHELMINE

Au cri poussé par le pauvre Farandole, les fenêtres des maisons s'étaient ouvertes, les boutiquiers avaient paru sur le seuil de leurs portes. En un clin d'œil, la rue fut en émoi.

Wilhelmine, qui se trouvait seule à ce moment, avait regardé dehors très émue. Voyant qu'un accident était arrivé à quelqu'un qui travaillait pour eux, elle était devenue très pâle. Elle avait sonné vivement un domestique...

avec toute personne qui lui soumettrait à bref délai des offres modérées et des garanties suffisantes.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La fête du 18 novembre

Le Bal de charité des pêcheurs à la ligne a été tout simplement merveilleux.

Nous reviendrons en détail sur les splendeurs de cette soirée qui restera profondément gravée dans le souvenir de tous.

Mais nous avons hâte de dire aujourd'hui que, dans une pensée de charité louable à tous égards, toute la démocratie s'était unie et que les résultats seront magnifiques pour les pauvres.

Une foule énorme avait envahi, dès neuf heures, la salle trop petite. Les loges étaient bondées; la décoration magique et originale à la fois, due à deux émules de Grévin, MM. C... Lef...

Toutes les dames de la ville — nous n'en citerons aucune de peur d'en oublier — s'étaient donné rendez-vous au bal, et, depuis les loges préfectorales et municipales, jusqu'à la baignoire la plus cachée, toutes étaient garnies. Dans la salle, les danses, un moment interrompues par la tombola, tourbillonnaient sans trêve, jusqu'à 5 heures du matin, sous les accords d'une délicieuse musique qu'on dirait tombée du ciel.

Partout des fleurs, du feuillage et toute sorte d'agrès de pêche. C'était superbe.

Honneur aux hommes d'initiative qui ont conçu et si grandiosement exécuté la pensée de cette belle fête. Toute la population leur dit merci, et les pauvres surtout, dont la part dépassera 1,200 fr. assure-t-on.

Voici les numéros gagnants de la tombola :

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

- 2681 Coupe offerte par M^{me} L. Paysant.
- 238 Pot à Tabac par M^{me} Sirech.
- 1290 12 verres cristal et 2 broks par M^{me} Many.
- 2219 Bonbonnière en cristal par M^{me} Combarieu.
- 1479 Service à liqueurs par M^{me} de Gavardie.
- 2141 Tasse à thé par M^{me} Rossignol d'Astorg.
- 2001 Coin-étager par M. le Dr Clary.
- 2085 Statuettes par M^{me} Laparra.
- 1256 Coffret par M. Richard.
- 2278 Acouoir par M^{me} Fieuzal.
- 1257 Panier à liqueurs par M^{me} Lurguie.
- 1283 Deux cache-pots par M^{me} Relhié.
- 791 Deux cache-pots par M^{me} Cambres.
- 419 Histoire du Ciel de Flammarion par M^{me} Périer.
- 2745 Nos filles et nos fils par M^{me} Garrigues.
- 923 4 bouteilles de liq. assorties par M. Delpech.
- 1489 Tapis par le magasin du Printemps.
- 300 Buste de la République par M. Alazard.
- 853 6 bouteilles de liq. assorties par M. Boutet.
- 1562 Balances par M. Breil.
- 843 Truffes par M. Henras, père.
- 1598 L'illustration par M. Planavergne.
- 551 Chaussure tunis. pour enfant par M. Constant.

— Le peintre est tombé, dit-elle... Voyez ce qui se passe... S'il est blessé, qu'on le fasse monter ici, qu'on le soigne et qu'on envoie chercher un médecin.

Le valet s'était incliné, et la jeune fille resta seule pendant quelques minutes, très inquiète.

Quand elle avait paru à sa fenêtre, les regards s'étaient tournés vers elle, et elle s'était renfoncée dans l'appartement intimidée.

Elle n'osait plus se pencher dehors. Une sorte de murmure confus parvenait jusqu'à elle, mais elle ne pouvait rien distinguer. La foule semblait augmenter à vue d'œil, car le bourdonnement devenait plus fort; des pas pressés allaient et venaient sur le pavé.

Evidemment, c'était quelque accident grave. La jeune fille était livide d'impatience et d'angoisse. Et son père qui n'était pas là!... Elle se trouvait seule pour donner des ordres!... Et cependant il était évident qu'il ne fallait pas laisser ce malheureux à l'abandon. C'était à leur service qu'il avait été blessé, tué peut-être.

A cette pensée, tout le corps de Wilhelmine frémissait, comme ridé par l'émotion, avec un grand serrement de cœur qui arrêta la circulation du sang et mettait comme de la glace dans ses veines.

Enfin des pas rapides montèrent l'escalier. C'était le domestique qui revenait. La fille de la marchande d'oranges se précipita au devant de lui.

— Eh! bien? interrogea-t-elle.

— Ce ne sera peut-être rien, répondit-il.

- 2159 Tasse à thé par M. Blot.
- 73 Paletot de pêche par M. Pizany.
- 420 Panier par M^{lle} Jeanne.
- 2690 Trois bouteilles de pschut, par M. Aubran.
- 1680 Réveil-moine par M. Bouyssou.
- 2715 Verre d'eau par M. Jouve.
- 285 Brock décor Palissy par M. Mandelli.
- 1988 Deux bouteilles à liqueurs par M. Mauriès.
- 676 Panier à ouvrage par M^{me} Lafon.
- 1241 Panier parfumerie par M. Loubayre.
- 668 Deux tasses à thé par M. Védrennes.
- 2414 Objet d'art par M. Bouyssou.
- 1092 3 flacons de cognac mousseux par M. Brondel.
- 1936 Trois conserves truffes et trois conserves champignons par M. Henras, fils.
- 2385 6 serviettes et 12 mouchoirs par M^{me} Atgié.
- 125 Glace par M. Lavergne.
- 1306 Chaîne de montre en argent par M. Lamelle.
- 1939 Boîtes cépes par M^{me} veuve Soulié.
- 644 Boîte bonbons par M. Péret.
- 2458 Deux bouteilles de liqueurs par MM. Brunies et Dulac.
- 2160 Physique du Globe par M. Girma.
- 1421 Fichu laine par M^{me} Capelle.
- 43 Quatre Plastrons japonais par la Chemiserie anglaise.
- 1048 Plastron surah par M^{lle} Gousset.
- 292 Batterie de cuisine par M. Bouzerand, tapissier.
- 1970 Deux cravates écharpe par M. Mignot.
- 1394 Deux flacons de bonbons anglais par l'Epicier bordelais.
- 2455 Pipe par M^{lle} Linsac.
- 1337 Vaporisateur et flacon odeur par M. Dides.
- 301 Le Juif-Errant par M. Volette, fils aîné.
- 1003 Carte du Lot par L. Castanet.
- 2260 Deux baromètres par M. Bayles.
- 2348 Etui à cigares par M. Garrigues.
- 2146 Couvre-pieds piqué par M. Laur.
- 2527 Réveil riche par M. Bouyssou.
- 2420 Tapis par M. Belmont.
- 24 Conserves d'asperges, de foie gras et cépes par M. Bonnet, aîné.

- 1888 Six boîtes tapioca par M. Vinel.
- 912 Six bouteilles pale-ale par M. Donat.
- 2232 Sabots par M. Mériquet.
- 335 Revolver par M. Julhia.
- 2338 Boîte de gants par Petit-Paris.
- 1065 Deux boîtes sardines par M. Astruc.
- 894 Accordéon par M. Poudou.
- 2800 Boîte bonbons par M. Guillauret.
- 433 Pot à Tabac et Ballon par M. Bertin.
- 2941 Tricot de laine par M^{me} Maury.
- 2626 Foulard par M^{lle} Marron.
- 1147 Service à thé chinois par M. Dreuilhe.
- 1595 Collier pour chien par M. Miquel.
- 536 Un kilo café par M. Capy.
- 151 Deux tapis par M. Rulhe.
- 1397 Deux vases de fleurs par M^{lle} Linon.
- 897 Deux Bronzes d'art par Café de la Comédie.
- 2106 Deux épingles par Ltgue des patriotes.
- 1818 Lampe par M. Delporte.
- 5738 Coupe tapaze par M. Mandelli.
- 2905 Foulard par M. Valet.
- 698 Deux dessous de lampe p. M^{me} v. Gaillard.
- 4285 Deux bouteilles vins de Bordeaux par Café Alsace-Lorraine.
- 1039 Eventail par M^{lle} Lacombe.
- 2519 Foulard par M. Delmas.
- 2663 Lampe par M. Teyssier.
- 2577 Porte-Manteau par M. Buffant.
- 2077 Bouteille de liqueur par Café de Paris.
- 961 Pipe par M. Escoffier.
- 418 Pâté de foie gras par M. Vivies.
- 510 Boîte parfumerie et Cache front par M. Marlat fils.
- 520 Robe d'enfant par M. Salinier.
- 1082 Manchon et boa par Gaspillage.
- 744 Réchaud par M. Soulié.
- 2152 Deux cadres en paille par M. F. Pouget.
- 2879 Coffret par M^{me} Garde.
- 2175 Trois bouteilles de Madère p. M. Couaillac.
- 1044 Six bouteilles vin du Marival par M. Reygasse de Laccelle-Marival.
- 1792 Boîte savon et flacon dans son étui M. Blanc.
- 2092 Stéréoscope par le Prophète.
- 1261 Vue de Cahors par M. Valdiguié.

Wilhelmine poussa un soupir de soulagement...

— A moins de lésions internes, poursuivait le valet... Il n'a aucune blessure apparente.

— On est allé chercher un médecin?

— Oui, mademoiselle. J'ai envoyé Pierre. L'homme est évanoui... On va le monter ici.

— Bien, préparez tout pour le faire revenir à lui!

Au moment de s'éloigner, le domestique revint sur ses pas un peu embarrassé.

— J'ai exécuté les ordres de mademoiselle, dit-il, mais je ne sais pas...

— Quoi? demanda Wilhelmine avec hauteur.

— Si M. le comte serait bien satisfait de voir cet homme ici. On aurait aussi bien pu le porter chez le marchand de vins ou dans une pharmacie.

— Si mon père vous fait des reproches, vous répondrez que vous m'avez obéi!

Le domestique s'inclina et s'éloigna sans observation, tout stupéfait de l'air d'autorité que savait prendre à l'occasion sa jeune maîtresse.

Néanmoins, il n'était qu'à demi rassuré, persuadé que cet excès de charité serait médiocrement bien accueilli par son maître, mais après tout c'était affaire entre sa fille et celui-ci. On l'avait commandé, et il avait exécuté les ordres qu'on lui avait donnés. Il s'en lavait les mains.

(A suivre).

- 2544 Vase de fleurs par M. Séguela.
 - 2201 Deux Porte-Cigare par M. Garric.
 - 2114 Deux bouteilles vin blanc p. M. Laborde.
 - 1167 Poêle à friser et crémaillère p. M. Cayla.
 - 46 Deux aquarelles par M. Ausset.
 - 816 Cravache par M. Foucaud.
 - 2205 Canne par M. Lacroix.
 - 1474 Gilot par M. Anciauxme.
 - 267 Paté de foie gras et lièvre vivant par M. Combelles.
 - 2620 Deux bouteilles Champagne par Café de Bordeaux.
 - 821 Une bouteille Bordeaux par M. Nègre.
 - 504 Ciseaux par M^{me} Bayles.
 - 2488 Deux fusains par M. Besse.
 - 1201 Portrait du gagnant (fusain) par M. Calmon.
 - 1169 Douze cartes émaillées ou un grand portrait du gagnant par M. Honoré.
 - 1550 Revolver par M. Landrevie.
 - 940 Pélerine laine par M^{me} veuve Vinel.
 - 1825 Appareil Lhote par M. Coudere.
 - 1605 Boîtes bonbons par M. Rozières.
 - 2279 Porte-cigare et porte-cigarettes par M^{me} Couaillac.
 - 1864 Chauffe-pied par M. Lafage.
 - 2333 Bouteille anisette par M. Fournié-Lafage, jeune.
 - 933 Boîte papier à lettre par M. Lacombe.
 - 1409 Nid d'oiseaux (garniture de chapeau) par M^{lle} Béliu.
 - 2907 Tableau salle à manger par M. Lacoste.
 - 427 Boîte poudre de riz par Malirat, père.
 - 2887 Coupe cigare par M. Tourrette, fils aîné.
 - 2909 Paysage par M. Lepetit.
 - 2852 Tablier mascotte par M^{me} Tolle.
 - 180 Lampe par M. Lamouroux.
 - 1345 Six boîtes pâtés de foie gras par la Charcuterie parisienne.
 - 1616 Vase de fleurs par M. Vayssières.
 - 475 Photographie par M. Garrigues.
 - 1916 Porte cigarette par M^{lle} Marie Contios.
 - 2010 Trois bouteilles eau de Botot par M. Combarieu, pharmacien.
 - 2533 Corbeille par M^{me} Ceveilhac.
 - 900 Vase de fleurs par M. Tardieu.
 - 2190 Bouteille de liqueur par le Café Divan.
 - 2679 Six tasses à café par M^{me} Laborde.
 - 984 Tableau par M. Bonnet.
 - 569 Parure par M^{lle} Maillard.
 - 2034 Trapèze par M. Bordes.
 - 249 Régulateur par M. Debons.
 - 867 Trois bouteilles liqueurs par M^{me} Moncoulié.
 - 2204 Boutons de manchettes par M. Pinel.
 - 2726 Tricot de laine et pantoufles par M. Lafon.
 - 2699 Chapeau et casquette par M. Micas.
 - 25 Paquet de bougies par M. Ausset.
 - 2576 Boîte de surprise par M. Maitre.
 - 1280 Lampe par M. Lamouroux aîné.
 - 1577 Deux tableaux par M. Soulié.
 - 2309 Canne à pêche par M. Desprats.
 - 2835 Panier de pêche par M. Arnaudet.
 - 776 Trois tanches vivantes par M. Vincent.
 - 2541 Vase paquerettes par M. Delfour, limonadier.
 - 1613 Vide poche par M^{me} Mazières.
 - 364 Deux Vieux Marnhac par un pêcheur de Labastide.
 - 2121 Mouton par M. Souilhac.
 - 649 Mouton par M. Linas.
 - 1594 Turbeau par M^{me} Lagarrigue.
 - 1975 Carpe avalant le pêcheur par M. Bergerot.
 - 2239 Bouquets par MM. Ilbert et Clary.
- Les quelques numéros tirés ensuite ont gagné les surprises.

EN PRÉPARATION

Le compte-rendu du Bal des Pêcheurs, illustré par MM. C..... Lef...; texte de X**.

Sera vendu 5 c., au profit des pauvres

L'enseignement agricole. — Voici les principales dispositions du projet de loi, soumis par M. Aristide Rey à la commission d'initiative, relativement à l'instruction de l'enseignement primaire agricole :

- 1° Dans les écoles communales, le programme des cours comprend l'enseignement des sciences qui intéressent l'agriculture.
- 2° Les instituteurs destinés à enseigner dans les écoles de village doivent avoir fait un stage d'une année au moins dans une école d'agriculture, avant leur nomination définitive.
- 3° Dans les écoles primaires, à la campagne, les éléments des sciences agricoles font partie du programme d'enseignement.
- 4° Dans chaque canton, une école primaire, autant que possible celle du chef-lieu, est transformée en école professionnelle agricole.

Mariage. — On annonce le mariage de M. Gustave Pagès du Port, fils de l'ancien député du Lot, avec Mlle Hélène de Campmas de Saint-Remy, qui se fera le 25 de ce mois, au château de Gaudousson, situé dans la commune de Soturac.

Cette union sera bénie par Mgr Grimardias, évêque de Cahors.

Les signaux en cas d'inondation. — Nous avons applaudi à la mesure qu'a prise l'administration des ponts et chaussées sur l'initiative de M. Delport, conseiller général, d'annoncer aux intéressés les crues probables du Lot en faisant afficher les renseignements qu'elle a reçus, dans la ville et dans nos faubourgs.

Pourquoi ne compléterait-on pas la mesure en faisant arborer sur un lieu bien en évidence, le sommet de la montagne de St-Cyr ou la cime du Faillal par exemple, un signal, un drapeau,

qui avertirait les riverains du danger qui les menace? Ce drapeau ne serait hissé que lorsque l'inondation serait signalée comme devant dépasser tant de mètres au-dessus de l'étiage.

Au moyen de ce drapeau dont la signification serait connue de tous, les habitants de notre riche vallée seraient à même de conjurer en partie les malheurs qui sont la conséquence des inondations de notre rivière.

Les agents-voyers et le service militaire. — Le ministre de la guerre, sur la proposition du ministre de l'intérieur, vient de décider qu'à l'avenir les conducteurs des ponts-et-chaussées commissionnés, les agents-voyers seront classés dans les non disponibles, autrement dit ne feront plus ni vingt-huit jours ni trente jours, chose qui était préjudiciable à la bonne marche du service vicinal.

Des instructions ont été envoyées à cet effet aux commandants de corps d'armée.

La croissance des enfants. — Le Figaro donne quelques renseignements intéressants sur la croissance :

- Depuis la naissance jusqu'à un an, la croissance est en moyenne de 19 c. 8 m.
 - De trois à quatre ans, elle se ralentit et n'est plus que de 3 c. 7 m.
 - De quatre à sept ans, elle est de 5 c. 6 m.
 - De sept à huit ans, elle est de 6 c. 3 m.
 - De huit à neuf, de neuf à dix, de dix à onze et de onze à douze, elle se maintient à peu près à 5 centimètres par an.
 - De douze à treize ans, elle est de 4 c. 7 m.
 - De treize à quatorze ans, elle atteint 5 c. 8 m.
 - A quinze ans, elle est de 6 centimètres : de quinze à seize, elle est de 5 c. 1 m. ; de seize à dix-sept, elle est de 4 c. ; et elle se ralentit rapidement à partir de dix-sept ans.
 - De dix-neuf à vingt ans, elle n'est plus que de quatre millimètres.
- Les périodes de croissance les plus actives, sont donc : de la naissance à un an, de un à deux, de deux à trois, et de sept à huit et de quatorze à quinze.

Accident. — Lundi matin, au coin de la rue Salvat, se trouvait le nommé Magot aveugle, conduit par son fils âgé de 7 ou 8 ans, lorsque le tombereau municipal entra dans la rue Salvat.

Le malheureux aveugle, entendant venir la charette, s'est réfugié contre le mur où la pris le bouton de la roue qui l'a pressé contre le mur.

Sans le secours des voisins, le pauvre aveugle et son fils auraient été broyés.

Le Canal des Deux-Mers. — Au cours de la dernière séance du Conseil municipal de Toulouse, M. Serres, conseiller municipal, a présenté le vœu suivant :

« Dans la séance du 16 mai 1881, j'eus l'honneur de déposer un vœu tendant à ce que l'avant-projet du Canal de l'Océan à la Méditerranée, soit soumis aux enquêtes prescrites par le titre 1^{er} de la loi du 3 mai 1841, dans le plus bref délai possible, que la loi d'exécution soit présentée dans la présente session parlementaire.

« A cette époque on espérait que cette œuvre nationale allait enfin se réaliser à la grande satisfaction des départements du Midi. M. le sénateur Duclerc avait entrepris une campagne des plus actives; M. de Freycinet, à Montauban, avait déclaré que le Canal des Deux-Mers était utile à la grandeur, à la prospérité de la France.

« Sept années se sont écoulées depuis que le projet de M. Duclerc a vu le jour et les mêmes difficultés, les mêmes oppositions se présentent. Si le gouvernement hésite à prendre une décision, de toute part on ne cesse de demander que l'avant-projet soit soumis aux enquêtes.

« L'honorable président du conseil des ministres, en visitant notre cité, a pu se convaincre que les sentiments de la population étaient conformes aux idées qu'il développa, il y a quelques années, au Conseil général de Tarn-et-Garonne.

« L'opinion publique, malgré les difficultés qu'on lui oppose, persiste dans ses revendications; on ne cesse de propager l'idée, soit par des articles de journaux, soit par des conférences ou des brochures spéciales, — et un de nos concitoyens, dont le nom est sur toutes les bouches lorsqu'on parle du Canal des Deux-Mers, Charles Journet, entretient l'espérance dans nos cœurs par son infatigable activité à propager tout ce qui peut contribuer à sa réalisation.

« Il est Messieurs, du devoir du Conseil d'entretenir cette agitation et de renouveler le vœu en faveur du Canal des Deux-Mers.

« L'opportunité de cette mesure s'impose aujourd'hui par l'arrivée au pouvoir d'un nouveau ministre des travaux publics.

« Espérons que l'honorable M. Millaud voudra attacher son nom à ce gigantesque projet, qui intéresse la grandeur et la prospérité de la France.

En conséquence, j'ai l'honneur de déposer la proposition suivante :

« Le Conseil émet le vœu que l'avant-projet du Canal de l'Océan à la Méditerranée soit soumis aux enquêtes, conformément à la loi du 3 mai 1841, titre 1^{er}. »

Le vœu est pris en considération.

M. Duboul demande qu'on fasse appel à tous les Conseils municipaux du Midi de la France, qui ne refuseront certes pas de s'associer au vœu émis par l'assemblée municipale de Toulouse.

Jurisprudence commerciale. — Un juge de paix de Paris, M. Carré vient de rendre un jugement qui intéresse le commerce.

Le 16 janvier 1886, un billet de 50 fr. de la Banque de France était donné en paiement avec une autre somme, par un sieur Lemoine, au crédit foncier; ce billet fut retenu à la caisse par suite de soupçons sur son authenticité. Quant à M. Lemoine, un employé reçut l'ordre de le conduire dans les bureaux de la Banque de France où le billet fut immédiatement frappé d'un timbre constatant la falsification.

Et depuis, malgré ses protestations, M. Lemoine ne put obtenir la restitution de son billet qu'au bout de soixante et un jour seulement, après avoir appelé la Banque en conciliation devant le juge de paix.

C'est à raison de cette rétention prolongée et des démarches qu'il a faites avant de rentrer en possession du billet, que M. Lemoine a assigné la banque de France en justice de paix, et lui réclame 100 fr. de dommages-intérêts.

La Banque de France a été condamnée, en la personne de son gouverneur, à payer à M. Lemoine la somme de 25 francs à titre de dommages-intérêts et aux dépens.

AGRICULTURE

Laguière. — On nous écrit le 17 novembre :

La foire de Prayssac n'a pas été très importante pour les bœufs de travail; il s'est fait peu d'affaires et les bœufs sont en baisse.

Les bœufs gras se sont tous vendus à de bons prix.

Les porcs gras se sont vendus de 40 à 45 francs les 50 kilogrammes; les petits porcs sont en hausse.

Les brebis ne sont pas chères.

Les oies se vendaient de 9 à 13 fr. la paire.

Les canards molâtres de 6 à 7 fr. 50 la paire; les autres de 4 à 5 fr.

La volaille de 2 à 5 fr. la paire suivant grosseur.

Les lapins de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 la paire ou 0 fr. 20 le 1/2 kilogramme.

Les lièvres de 4 à 5 fr. l'un.

Les œufs, 85 cent. la douzaine.

Le blé de 11 à 13 fr. le 4/5 de l'hect.

Le maïs, 7 fr.

Les pommes de terre, de 2 fr. 50 à 2 fr. 75 les 4/5 de l'hect.

P. S. — Les noix sont en baisse, elles ne valaient que 8 à 10 fr. l'hect.

Marché de Toulouse. — Blé 15 francs 75 à 15 fr. 50. Seigle, 12 fr. 50 à 12 fr. Orge, 8 fr. 50 à 7 fr. 75. Avoine, 8 fr. 25 à 7 fr. 50. Maïs blanc, 11 fr. à 10 fr. 75. Maïs roux, 11 fr. 50 à 11 fr. Haricots, 18 fr. à 17 francs 50. Fèves, 12 fr. à 11 fr. 75.

Farines et issues. — Minot, prix moyen (la balle), 39 fr. SS. prix moyen (la balle) 37 francs 50, prix moyen (la balle), 28 fr. Repasses, 13 fr. à 11 fr. Sons, 10 fr. 75 à 0 francs 50.

Marché d'Agen du 17 novembre 1886.

Le marché aux prunes était nul.

Les négociants expéditeurs se plaignent généralement de la rareté des ordres.

Blé de 17 fr. à 17 fr. 75 les 80 kilogrammes.

Maïs, de 10 à 11 fr.

Seigle, de 11 à 12 fr. les 75 kilogrammes.

Avoines, de 8 fr. à 8 fr. 50, les 50 kilogrammes.

Les affaires en vins sont à la fois rares et peu importantes à cause des prétentions exagérées des détenteurs.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 13 novembre 1886. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: l'Orphelinat Hériot; les Deux Colosses américains; l'inauguration de la statue de la Liberté; le Théâtre illustré: « Viviane; » Stephano Merlatin. — « Le Fil, » nouvelle (suite et fin), par Gustave Toudouze. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Le Monde financier. — Echees. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures :

« La Liberté éclairant le Monde, » statue de M. Bartholdi. — M. le commandant Hériot. — M. le général Boulanger, sur le seuil de l'Orphelinat Hériot. — La salle du banquet au château de la Boissière. — Façade principale de l'Orphelinat Hériot. — Le château de la Boissière au moment du départ des invités. — Inauguration de la statue « la Liberté éclairant le Monde, » à New-York. — Le pont de Brooklyn, sur l'Hudson. — Le Théâtre illustré: « Viviane; » Le tournoi; la valse de la jalousie. — M. Merlatin à son huitième jour de jeûne. — Echees. — Récréations de la famille. — Rébus.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 novembre 1886. — Ce que femme veut, par Leila Hanoum. — François Ruda, par Victor Fournel. — La science en famille, par Louis Balthazard. — Les grous, par G. L. — L'hôtel Carnavalet, par P. Lacôme. — Chronique, Causerie de quinzaine. — Lettres sur le Théâtre, par Henri de Bornier. — Le Borgne, par L. B. — Jeanni, par Louise Gauguin. — La Fée qui court, poésie, par Jean Aicard. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par A. Huot, Allan Baraud, G. Guiaud, Geoffroy, etc. et d'après des photographies et de vieilles estampes. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 20 novembre 1886.

LE PETIT DUC

Opéra comique en 3 actes.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 3 à 4 heures, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1886.

Allégo militaire	X...
La Grande Duchesse (ouverture)	Offenbach.
Ay Queen (valse)	Buccalossi.
Attila (solo de baryton)	Verdi.
Bella-Bocca (polka)	Waldteufel.

BOURSE. — Cours au 19 nov.

3 0/0	82 67
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	85 50
4 1/2 0/0 ancien	109 50
4 1/2 0/0 1883	109 57

Dernier cours du 19 nov.

Actions Orléans	1,328 25
Actions Lyon	1,242 50
Obligations Orléans 3 0/0	389 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	325 50
Obligations Lombardes (jouissance)	322 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	344 00

Il n'était que temps!

direz-vous après avoir lu le document ci-dessous, et remarquez que, malgré tout, le soulagement commençait déjà le second jour; notez aussi la dépense totale de 3 francs! Sous-la-Roche (Ain). J'avais attrapé un mauvais refroidissement qui me força de cesser mon travail. J'avais toujours froid dans le dos, des douleurs dans les jambes et un point dans le côté gauche qui gênait ma respiration; j'avais aussi de violents maux de tête et je ne pouvais pas me tenir debout: l'appétit était nul et mes forces diminuaient chaque jour. Je fis venir alors une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50; dès le second jour déjà je ressentis un grand soulagement, au bout de quinze jours je reprenais des forces, l'appétit revenait et les douleurs disparaissaient, ainsi que les maux de tête; une seconde boîte m'a guéri complètement. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Justin Miguet. Légalisation de la signature par la mairie.

L'EXPÉRIENCE EST FAITE !..

Il n'y a plus à discuter... La preuve est palpable... Toute comparaison possible a été faite... Il demeure établi que le seul remède qui, en moins de deux jours, guérit radicalement les rhumes, les bronchites, calme la toux et les oppressions et, en général, fait disparaître toutes les maladies affectant la poitrine et la gorge n'est autre que les Pastilles BRACHAT, dont les éléments formés de *Sève de pin*, de *Lactucarium* et de *Codéine*, en font un curatif par excellence et dont l'efficacité sûre et rapide ne sera jamais égalée par aucun produit similaire.

Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les pharmacies. La boîte, 1 fr. 50, contre mandat ou 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, 61, rue Leyteire, Bordeaux. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

ÉTABLISSEMENT  HORTICOLE

VINCENS
PÉPINIÉRISTE, à CAHORS (Lot)

Grands assortiments d'arbres fruitiers, d'alignements et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; chènes truffiers; grande collection de vignes américaines racinées et greffées; oignons à fleurs; graines potagères, fourragères, et de fleurs des meilleures provenances; poissons rouges, etc. etc. M. VINCENS se charge, comme par le passé, de toutes sortes de tracés et de plantations.

Etablissement à côté de l'Évêché, rue Ste-laure.

Grandes Cultures

DE
Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET
A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre,
Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs,
délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE TOULOUSE

LYCÉE DE CAHORS

Le public est prévenu que le **jeudi 16 décembre 1886**, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après :

- Pain,
- Viande,
- Vin,
- Épicerie,
- Bois de chauffage,
- Houille,
- Drap bleu,
- Lingerie : Draps, Serviettes, Chemises, Mouchoirs,
- Livres,
- Papeterie.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des charges à l'Economat du Lycée tous les jours (dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions, établies sur papier timbré de 0,60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première, portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées à l'Economat, le **Mercredi 15 décembre avant 4 heures du soir**. Les échantillons devront être déposés à l'Economat avant le **Samedi 11 décembre à 4 heures du soir**.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Des marchés à l'amiable ou de gré à gré seront passés pour les Oeufs, le Blanchissage, les Uniformes, les Képis et la Chaussure. — Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres de services sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges et à faire connaître leurs prix et conditions avant le 5 Décembre.

Le Proviseur du Lycée,
GARRIGUES.

Vo :

L'Inspecteur d'Académie,
H. RÉMOND.

Grande réduction du prix sur les abonnements

LE RADICAL

Journal politique quotidien, grand format. — Rédacteur en chef : Henry Maret, député. Réduit le prix de ses Abonnements de 28 fr. par an à 20 fr. Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.; Trois mois, 6 francs.

Le Radical commence le 25 novembre

LE CHIFFONNIER DE PARIS

Par Félix Pyat, grand roman inédit. Toutes personnes qui en feront la demande recevront gratuitement le journal jusqu'au 1^{er} décembre. Adresser lettres et mandats à l'administrateur, 19, rue du Croissant, Paris.

Le propriétaire-gérant, Layton.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Cahors 1885



Concours des Vignobles du Lot



PRIME DE LA 1^{re} CATÉGORIE

1^{er} Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptent pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Vouddrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PRIX COURANT 1886-1887

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.			VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES			
	le c.	le m.	Boutures	Racinés	le c.	le m.
Alicante Henri Bouschet	60	50	Riparia géant Glabre (Portalis ou gloire de Montpellier)	4	35	11
Auxerrois à côte verte	35	30	Riparia géant tomenteux	4	35	11
Mauzac noir	30	275	Riparia Fabre grande feuille	3	25	9
Mouflet ou Gibert	30	275	Riparia Fabre 2 ^e choix	2	15	7
Pinot de Bourgogne	35	300	Solonis	4	35	13
Pense noir	35	300	Vialla	4	35	11
Grapt ou plant de Croq.	30	275	York Madeira	5	45	16
Gros Bouschet	40	35	Rupestris large feuille	5	45	13
Sémillon blanc	35	300	Taylor	3	25	10
Chalosse ou folle Blanche	30	275	Herbemont à gros grain	4	35	29
Chassela rose et doré	30	275	Jacquez à gros grain	3	25	11
Clairette à gros grain	35	300	Othello	2	150	35
Muscad malaga	40	...	Noah	10	90	20
BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET			BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS			
Alicante Henri Bouschet	15	100	Auxerrois méraux côte verte	3	25	»
Aramont teinturier Bouschet	60	500	Sémillon et Clairette	3	25	»
Terret Bouschet	15	100	Cabernet Sauvignon	3	25	»
Muscad Bouschet	15	...				
Mougrastel Bouschet	10	80				

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT CADRE

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation.

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

VICHY

Administration — Paris, 6, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Drogues et Pharmaciens

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures
HABILLEMENTS
TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison **HIVER 1886-87**. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

- Costumes, nouveauté Elbeuf garanti (tout laine)..... 23 fr. 95
- Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
- Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »
- Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
- Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.

Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.